

Fondation Droit au Talent

Rapport annuel



POUR L'AVENIR DU PROGRAMME ARTS-ETUDES

1 juillet 2019 au 30 juin 2020

Depuis une trentaine d'années, le Centre de service scolaire de Laval (CSSDL) offre un programme arts-études en musique unique au Québec. Le programme arts-études de la CSSDL dessert plus de 600 élèves pour l'ensemble du territoire de Laval, dès la troisième année du primaire, et ce jusqu'en cinquième année du secondaire. Les écoles offrant ce programme sont :

- Des Cèdres (primaire, élèves provenant du nord de l'île de Laval) ;
- Marcel-Vaillancourt (primaire, élèves provenant du sud de l'île de Laval) ;
- Poly-Jeunesse (1re et 2e secondaire) ;
- Curé-Antoine-Labelle (3e, 4e et 5e secondaire) ;
- Mont-de-Lasalle (secondaire).

La Fondation droit au talent a été fondée en 2000 par des parents de l'école Des Cèdres. À l'origine, la Fondation avait un mandat limité à desservir l'école Des Cèdres. En 2012, la Fondation droit au talent a élargi son mandat à l'ensemble des écoles offrant le programme arts-études de la CSSDL et travaille depuis au financement complémentaire de ce programme.

Depuis 2013, la Fondation droit au talent contribue au financement complémentaire du programme à hauteur de 110 000 \$ par année grâce à la mobilisation de grands partenaires, de commanditaires et d'acteurs de la communauté, aux enveloppes discrétionnaires de députés et de ministres, ainsi que de la CSSDL.

De 2013 à 2017, la Fondation a contribué à hauteur de 60 000\$ par année à l'ajout de minutes d'enseignement par des spécialistes. En 2018-2019 et 2019-2020, le centre de service scolaire a assumé les coûts reliés à l'embauche de ces spécialistes en dégageant, pour ces deux années, la Fondation de cette obligation. En 2019-2020, compte tenu du contexte de pandémie, la Fondation droit au talent a offert son soutien financier en achetant pour plus de 4 500\$ d'instruments et de matériels pour l'ensemble des 5 écoles.

Les principaux grands partenaires de la Fondation :

- Centre de service scolaire de Laval
- Différents députés de Laval, spécialement M. Saul Polo
- La ville de Laval
- La Maison du Violon
- Long and McQuade
- Twigg

Les principaux commanditaires et grands donateurs:

- Power Corporation du Canada Fondation Sandra et Alain Bouchard
- Fondation Sandra et Alain Bouchard
- Fondation Azrieli

Les opérations de la Fondation peuvent s'inscrire dans trois catégories :

- Le financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles.
- L'accessibilité à l'enseignement de la musique par le biais d'un programme de prêt d'instruments*.
- La subvention d'activités pédagogiques parascolaires en lien avec le parcours musical.

*Un comité pour le prêt d'instruments fut mis sur pied durant la période 2016-2017. La FDAT possède un parc d'instruments qui fut instauré suite à une contribution exceptionnelle de la CRE (Conférence Régionale des Élus de Laval) en 2015-2016 et à divers dons en argent et en matériel. Outre le prêt d'instruments déjà en place dans certaines écoles pour résoudre des problématiques liées au transport scolaire, le comité a mis en place les modalités afin d'attribuer des violons aux élèves qui en font la demande. Les premiers violons ont été prêtés dès la rentrée 2017-2018.

Les résultats 2019-2020

Pour l'année 2019-2020, les résultats des activités de financement complémentaire du programme arts-études pour l'ensemble des écoles totalisent environ **25 500\$**.

Commandites Concert pour l'Avenir 2020	15000\$
Contribution des députés et ministres*	4 000\$
Campagne Zenith	4 500\$
Autres (Planète, concerts de Noël, Fundsript)	2000\$

* Le montant des subventions gouvernementales inscrits dans le rapport annuel diffère de celui inscrit dans les états financiers, car certains chèques gouvernementaux ont été reçus suite à la préparation des états financiers par la comptable. Ces montants seront inclus dans les états financiers de l'an prochain.

La Fondation s'est engagée à remettre pour les deux prochaines années au CSS de Laval **20 000 \$** pour le financement complémentaire du programme arts-études en musique. Le CSSDL s'étant engagé à financer le temps d'enseignement supplémentaire, le montant alloué par la FDAT a été investie dans notre parc d'instruments et distribué dans les cinq écoles dispensant le programme. Des projets spéciaux lié à l'enseignement de la musique pourrait aussi être soutenu.

Financement du Programme Arts-études en musique de la CSDL

Financement 2018-2019

• Financement de base CSDL	150 000 \$
• Financement complémentaire CSDL	50 000 \$
• Financement complémentaire CSDL #2	60 000\$
Sous-total CSDL	260 000 \$
• Fondation Droit au Talent (Achat d'instruments pour les écoles)	53 000 \$
Financement total du Programme	313 000 \$

Financement 2019-2020

• Financement de base CSSDL	150 000 \$
• Financement complémentaire CSSDL	50 000 \$
• Financement complémentaire CSSDL #2	60 000 \$
Sous-total CSSDL	260 000 \$
• Tous les projets de la Fondation ont été arrêté dû à la pandémie. Par contre la Fondation a investi dans son parc d'instruments dédié au prêt direct à l'élève.	